



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 JUIN 2023

VILLE DE
HOUILLES

—
DCM 23/049

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

—
Objet : Désignation des délégués supplémentaires et suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Le Conseil Municipal,

Vu le code électoral, notamment ses articles L.283 à L.293 et R. 131,

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral n°78-2023-05 du 16 mai 2023 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants à désigner le 09 juin 2023 par commune en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023,

Vu la circulaire du 30 mars 2023 du ministère de l'intérieur, relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Considérant que les conseils municipaux doivent se réunir le vendredi 9 juin afin de procéder à l'élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants, en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023,

Considérant que dans les communes de plus de 30 000 habitants, tous les conseillers municipaux en fonction sont délégués de droit,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal d'élire 4 délégués supplémentaires et 11 délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Considérant qu'en application de l'article R.133 du code électoral rappelle que le bureau électoral est présidé par le Maire et comprends les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes,

Considérant que Monsieur Pierre MIQUEL, Monsieur Olivier MEGRET, Monsieur Sylvère MAGA et Monsieur Hadji SEKKAI acceptent de constituer le bureau,

Considérant que l'élection se fait sans débat, au scrutin secret, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni adjonction ou suppression de nom, sans modification de l'ordre de présentation des candidats,

Après un appel à candidature, la liste de candidats est la suivante :

- **Liste Houilles la ville que j'aime** : M. Joël HATET, M^{me} Sylvie GONCALVES, M. Daniel RIOU, M^{me} Marie FRIN, M. Maxime ORUS, M^{me} Corinne QUINTEL, M. Jean-Marc MICHAUD, M^{me} Catherine KRAVEL, M. Stéphane COLONGES, M^{me} Marine CARMIER, M. Alain MOYON, M^{me} Charline ROCQUET, M. Laurent MERY, M^{me} Janick ODINOT, M. Kamel KHALFI
-
- **Liste ID Commune** : M. Alexandre JOLY, M^{me} Emmanuelle LEVET, M. Jean-François SIROT, M^{me} Sabine DOUCINAUD, M. Jean-Pierre GARNIER, M^{me} Stéphanie GOMME, M. Romuald RUIZ, M^{me} Chantal PASQUALINI, M. Patrick GUILLIER, M^{me} Paule DANG
-
- **Liste Alternative Citoyenne Écologique et Solidaire** : M^{me} Lucienne BUREAU, M. Guillaume LEGUAY, M^{me} Liliane GIRONDEAU, M. Claude BOIVIN, M^{me} Eugénie PETAILLAT-PICALAUSA, M. Jean-Pierre BOUILLOT, M^{me} Lucile MEGRET, M. Dominique ROLOS, M^{me} Michèle BIGOT, M. Kevin POULIQUEN, M^{me} Annick POUX, M. Bruno VERITE, M^{me} Véronique MERGOT, M. Hugo MAURON, M^{me} Elyane BOSSELARD

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS,

Article 1^{er} : Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel : 37 (dont 8 procurations)

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 1

Nombre de suffrages exprimés : 36

Quotient électoral (suffrages exprimés / sièges à pourvoir) :

Listes	Voix	Attribution au quotient		Attribution à la plus forte moyenne		TOTAL	
		SUPPLÉMENTAIRES	SUPPLÉANTS	SUPPLÉMENTAIRES	SUPPLÉANTS	SUPPLÉMENTAIRES	SUPPLÉANTS
Houilles la ville que j'Aime	26	2	7	1	1	3	10
ID Commune	7		2	1		1	0
Alternative Citoyenne Écologique et Solidaire	3				1	0	1
TOTAL	36					4	11

Article 2 : Sont proclamés élus en qualité de délégués supplémentaires du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs :

- M. Joël HATET de sexe masculin (Liste Houilles la Ville que j'Aime)
- M^{me} Sylvie GONCALVES de sexe féminin (Liste Houilles la Ville que j'Aime)
- M. Daniel RIOU de sexe masculin (Liste Houilles la Ville que j'Aime)
- M. Alexandre JOLY de sexe masculin (Liste ID COMMUNE)

Article 3 : Sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs :

- M^{me} Marie FRIN de sexe féminin (Liste Houilles la Ville que j'Aime)
- M. Maxime ORUS de sexe masculin (Liste Houilles la Ville que j'Aime)
- M^{me} Corinne QUINTEL de sexe féminin (Liste Houilles la Ville que j'Aime)
- M. Jean-Marc MICHAUD de sexe masculin (Liste Houilles la Ville que j'Aime)
- M^{me} Catherine KERAVEL de sexe féminin (Liste Houilles la Ville que j'Aime)
- M. Stéphane COLONGES de sexe masculin (Liste Houilles la Ville que j'Aime)
- M^{me} Marine CARMIER de sexe féminin (Liste Houilles la Ville que j'Aime)
- M. Alain MOYON de sexe masculin (Liste Houilles la Ville que j'Aime)
- M^{me} Emmanuelle LEVET de sexe féminin (Liste ID COMMUNE)
- M. Jean-François SIROT de sexe masculin (Liste ID COMMUNE)
- M^{me} Lucienne BUREAU de sexe féminin (Liste Alternative Citoyenne Écologique et Solidaire)

Article 4 : Le Maire n'a constaté aucun refus après la proclamation de l'élection des délégués supplémentaires et suppléants.

Ville de Houilles

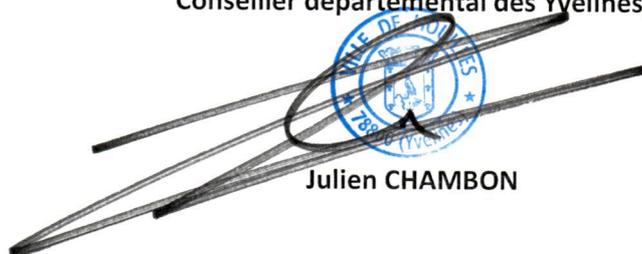
Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 21/06/23

Publication effectuée le : 21/06/23

Exécutoire ce jour : 21/06/23

**Le Maire,
Conseiller départemental des Yvelines,**



Julien CHAMBON